



Terlaemen CUPS 2026

Circuit Zolder

Heures d'accès aux paddocks véhicules munis de « Laisser Passer »

[Team Info V2026 03 30](#)

Vendredi	03 Avril	16:00 – 22:00
Samedi	04 Avril	07:00 – 20:00
Dimanche	05 Avril	08:00 – 18:00

Contacts utiles

Avant & durant meeting

Patrick Van Billoen + 32 475 82 30 20 (FR NL UK)

Laisser Passer Teams et Assistance

Laisser Passer 2CV-C1 [[Click](#)] Paddocks 0
Laisser Passer 100 Series [[Click](#)] Paddocks 0 – 4

LAISSER PASSER VOITURE PARTICULIERE ET INVITES P5 [[Click](#)]

Ces « Laisser passer » doivent être complétés (N° de plaque minéralogique, N° de téléphone d'un conducteur, N° de la voiture de course liée), ceci sera contrôlé à l'entrée de l'enceinte du Circuit et à n'importe quel moment durant le meeting dans l'enceinte du circuit, Ils doivent rester sur le tableau de bord visible de l'extérieur durant le stationnement du véhicule.

Les autos de course doivent être déchargées des remorques porte-voiture. Les remorques seront stockées au paddock N° 0 pour 2CV-C1 N° 5 pour BGDC . Les autos de course ne peuvent rejoindre le garage que dans les plages horaires prévues dans le plan de garage. En dehors de cet horaire, les autos de course et assistance doivent rester dans les paddocks attribués aux séries respectives.

AUCUNE VOITURE PRIVEE NI REMORQUE N'EST AUTORISEE NI DERRIERE LES GARAGES (P2) NI DANS LE PADDOCK 4

Le paddock 5 (Toutes séries) (voir plan [ici](#)) peuvent accueillir les voitures particulières des concurrents et de leur assistance, munies du « laisser-passer » complété qui devra rester visible durant toute la durée de leur présence. Le Laisser Passer ad Hoc devra être visible à tout moment pour pouvoir accéder aux paddocks des séries.

Nous vous conseillons vivement de dire à vos invités de se garer au **Parking Green** ou **Parking Team** hors de l'enceinte du circuit et d'accéder le circuit par la passerelle (4) sur ce plan. Le parking Green est plus proche à pieds que le P5 ... Rappelez-vous que le Team est responsable des véhicules liés présents dans l'enceinte du Circuit.

Rappel des dispositions suite à une règle du Gouvernement

Il est interdit de fumer tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur de toutes les infrastructures dans tout le périmètre du circuit Zolder.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be
Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre
Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Garages et Clés

Il est nécessaire de commander (à votre promoteur &) au BGDC un emplacement dans un Garage.

(Circuit@Bgdc.be / 0475 82 30 20 Patrick VB) Le garage n'est pas obligatoire.

- C1 & 2Cv

(Paddock si pas de garage => P0 & P5 pour les invités)

Les concurrents reçoivent leurs garages/clefs au Race Control à partir de 18H00, les clefs sont remises par le Secrétariat du BGDC contre une caution en espèces de 100 Eur et les coordonnées téléphoniques de la personne qui prend la clef . Certains garages sont accessibles à partir de 18H00 le vendredi 03, d'autres à partir du Samedi 4 entre 19H et 20H environ.

⇒ Les garages doivent être libérés à 19H30 le 5 Avril et les clefs rentrées avant 19H45 aux endroits où elles ont été remises.

- Pour les 100 Series

(Paddock si pas de garage => P4)

Les concurrents ayant commandé un emplacement reçoivent leur clef chez BGDC, au secrétariat Vendredi 3 à partir de 18H00 , contre remise de la caution de 100 € pour la clef (si nécessaire) , après s'être acquittés du prix de la location de la place de garage fixé à 150 € par auto (de préférence par avance svp) sur base de minimum 2 autos par garage. Les clefs doivent être rentrées au Secrétariat BGDC pour 19H00 le Samedi 4^r Avril.

Les garages sont accessibles à partir de 17H00 vendredi 03 pour les voitures déjà en ordre administrativement (& ayant commandé et payé la place) – la clef est alors disponible entre 16H00 & 18H00 au Key Collection de Circuit Zolder, ou à partir 18H00 Chez BGDC tant pour celles qui doivent encore se mettre en ordre que pour les autres car le Key Collection sera fermé à 18H00.

Plan d'allocation général (Provisoire & évolutif) des garages : [[Click](#)]

La location de la place dans un Garage est toujours payable au promoteur de la Série.

- Pour les 100Series la place dans le garage est due à BGDC Le nombre de garages est limité. Il y a lieu de confirmer la réservation et de régler son prix sur le compte de préférence. Pour les paiements sur le compte, paiement vaut quittance. Les 100Series doivent libérer les garages pour **18H30** le Samedi. Les garages sont réalloués dès cet instant
- Pour les C1-2CV, la place dans les garages est comprise dans l'engagement aux 7H de Zolder La clef - si nécessaire - sera cautionnée de 100 eur . Les C1/2CV doivent quitter leur garage et libérer l'arrière de ceux-ci pour **19H30** au plus tard dimanche. Le plan d'allocation des garages est rédigé par BGDC en accord avec le Promoteur des séries.

Pour rappel les concurrents occupant un garage sont solidairement responsables des dégâts occasionnés à ce garage, il appartient aux concurrents qui prennent possession d'un garage de signaler par écrit les éventuels dégâts constatés à leur arrivée. Les clefs (si souhaitées) seront disponibles dans les horaires d'ouverture du secrétariat BGDC.

Si des paiements interviennent sur place, ce sera en espèces seulement, merci de prévoir le montant exact. Privilégier si possible l'Inscription par e-mail et le paiement préalable sur le compte. Nous n'avons pas de terminal de paiement.

TIMING (Evolutif) : [Clic]

Contrôle administratif :

Voir timing supra.

- Pour les 100 Series

Emplacement : Comptoir Race Control

Etes vous engagé ? Entry list ici : [<EntryList>](#)

Le bulletin d'engagement [\[Register RaceCar\]](#) doit être rempli avant chaque épreuve afin de nous communiquer utilement les informations indispensables pour l'établissement correct des listes à usage sportif durant l'épreuve. Une personne désignée par le Team doit venir déclarer la composition exacte et exhaustive de l'équipage, contrôler E.A. la publication des listes induites (entry list, autorisés aux essais, autorisés à la course) , l'orthographe des noms, la classe de l'auto sans que cette énonciation de devoirs soit limitative. Merci de faciliter le travail de nos associations. Les pilotes doivent venir présenter leur licence lors du premier meeting de l'année.

Les pilotes doivent s'enregistrer (sans frais) au moins 8 Jours avant le meeting [\[Register Driver\]](#)

Dans le cas où l'enregistrement n'est pas en ordre, 30,00 € de frais administratifs seront réclamés par pilote non enregistré.

- Pour les 2CV

Emplacement : Salle de Briefing /Bureau N° 4 de 2CVRT

Etes vous engagé ? Entry list ici : [<EntryList>](#)

- Pour les C1

Salle de Briefing

Etes vous engagé ? Entry list ici : [<EntryList>](#)

Rappels importants 100Series

- Chaque pilote doit être enregistré sur le bulletin d'engagement . Tout pilote qui n'est pas enregistré dans l'équipage engagé 5 jours avant l'épreuve devra s'acquitter d'une redevance de 50 eur de frais administratifs. (Art 2.4 Règlement Sportif 2026)
-
- Rappel : si le paiement de l'engagement est reçu moins de 7 jours avant le début du contrôle administratif une majoration de 202,00 sera réclamée .(Art 2.2.2 Règlement Sportif 2026)

Pour le 100Series, un groupe WhatsApp (« BGDC »)

Celui-ci permettra l'accès à des informations générales durant le meeting sans pour autant remplacer les méthodes de communication sportives réglementaires mises en place . Il est mis à disposition pour optimiser les canaux de distribution de l'information. (par exemple, copie de résultats, informations de la direction de course et secrétariat ...) Un QR Code Scannable permet la demande d'accès au groupe Whatsapp, il sera affiché au secrétariat BGDC et est repris également dans le présent info team.

Rappels importants toutes séries

- Pour les courses nationales Belges, chaque Pilote titulaire d'une licence non Belge doit obtenir une autorisation écrite de son ASN ou de son représentant local (ASA pour les licences Françaises) de pouvoir prendre part à une épreuve Nationale Belge. Certaines ASN impriment sur les licences (même nationales) une autorisation permanente évitant ainsi la démarche. L'épreuve s'appelle « Terlaemen Cups », le règlement particulier approuvé est ici. [[Click](#)].

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be

Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre

Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Contrôle technique :

Voir timing

- Dans les garages et au garage 1 pour ceux qui n'ont pas (encore) de garage au moment du Contrôle Technique
- Pour les toutes les séries, on vous rappelle que les autocollants obligatoires doivent être installés avant le passage du Contrôle Technique..

Contrôle équipement des pilotes

Pour toutes les séries circuit sous règlement Sportif Belge, le RACB impose pour le moment l'utilisation l'IDDSport, (<https://www.iddsport.com/register>). Ceux qui n'ont pas complètement complété leur profil IDD en ce qui concerne les équipements pilotes valides ou bien dont le statut n'est pas vert ou bleu devront présenter leur équipement durant le Contrôle Technique. Nous ne contrôlons pas votre statut préalablement à l'épreuve.

Petit rappel :

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, les combinaisons doivent porter l'hologramme FIA.

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, les sous vêtements doivent comporter l'hologramme FIA

Chronométrage : www.RIS-TIMING.BE

Transpondeur de l'auto - BGDC-100 Series

Nous serons chronométrés par RIS Timing au moyen de transpondeurs AMB

Votre transpondeur AMB est valable, qu'il soit simple ou AMB avec Driver ID.

Vous devez déclarer votre N° de Transpondeur au plus tôt et tenir compte de l'ordre des pilotes de votre bulletin d'engagement au cas où vous feriez usage de votre transpondeur avec Driver ID AMB. Le transpondeur simple AMB - si vous ne le possédez pas - peut être loué auprès du BGDC pour 30 eur. Il vous sera demandé une pièce d'identité et le N° de téléphone de la personne emportant le Transpondeur.

Le transpondeur non remis dans les temps sera comptabilisé 500 EUR au concurrent de l'auto, lequel réclamera la somme au responsable du manquement.

Transpondeur de l'auto - 2CV

Ils seront remis aux teams par le **2CVRT** en son bureau. En dehors des heures du secrétariat des séries, BGDC pourra remettre un transpondeur, mais celui-ci sera dans ce cas loué à 30 eur et restitué au même endroit,

Transpondeur de l'auto - C1

Ils seront remis aux teams par le **2CVRT-C1** durant les heures d'ouverture du secrétariat, en salle de Briefing Il vous sera réclamé le N° de téléphone de la personne qui emporte le transpondeur.

Le transpondeur non remis dans les temps sera comptabilisé 500 eur au concurrent de l'auto, lequel réclamera la somme au responsable du manquement.

Driver ID pour BGDC-C1 & 2CV

Il n'y aura pas de détection électronique du pilote au volant sur cette épreuve.

Radio Team – Groupe Whats app'

L'usage d'une radio Team n'est pas d'application à Zolder et un groupe whats app sera activé. .

L'usage des groupes Whats'App est obligatoire dès les essais libres, pour toutes les séries.

Vous trouverez en fin d'info team les codes QR vous permettant d'accéder aux groupes respectifs

Tous les pilotes et Team manager peuvent rejoindre les groupes respectifs

Il est nécessaire qu'au moins une personne du team soit en relation PERMANENTE avec l'organisation via ce moyen. Les appels de l'organisation adressés aux teams et nécessitant le passage d'un représentant du team restant sans réponse dans les 5 minutes de leur émission pourront donner lieu à une pénalité éventuellement applicable durant l'épreuve principale de chaque série. Vous pouvez également réagir auprès d'un relation concurrent qui vous transmettra alors le message de la D/C

Essais libres optionnels payants toutes séries

Il y a un formulaire à remplir, lequel peut servir de quittance pour les personnes désirant un reçu comptable, vous pouvez le remplir ici [\[FPP\]](#) c'est un PDF modifiable, il y a un bouton pour envoyer par votre compte mail . Il vous faudra l'envoyer à Circuit@BGDC.BE et en régler le prix de préférence sur le compte bancaire ou l'apporter sur place et il est possible de régler sur place mais en espèces et à un prix majoré de 20 eur

FPP BGDC	9 :00	prévente 200,00
FPP 2CV&C1	10 :00	prévente 150,00

Briefing pour toutes les séries :

Voir timing général – Emplacement Salle de Briefing, Escalier Mauve

Notes de Briefing

(évolutives – vérifier les updates)

Notes de Briefing 2CV C1 [Click](#)
Notes de Briefing BGDC FR [Click](#) UK : [Click](#)

RAPPEL de règle Sportive - Dérogations

Les personnes désignées par les règlements qui ne peuvent pas assister à un Briefing, participer aux qualifications ou qui veulent soumettre une demande de dérogation à une règle Sportive ou Technique doivent PERSONNELLEMENT et AU PREALABLE remplir une demande de dérogation même manuscrite, laquelle doit être transmise à sport@bgdc.be en vue d'être visée par l'autorité sportive (Commissaires Sportifs) , ou sur place dans les mains d'un Relation Concurrent, voire d'un Directeur de Course ou de Meeting.

Exemple nécessitant une demande de dérogation : le pilote qui devra rouler en séance qualificative pendant le briefing d'une autre course.

Demande de dérogation : [[Word](#)] [[PDF](#)]

Carburant :

Il y a une station dans l'enceinte du circuit avec SP98 – Diesel
Paiement via carte de crédit

Il est strictement interdit de transporter du carburant en dehors de l'enceinte

Douches-Eau-Electricité-lumière

Les paddocks sont éclairés, il y a de l'eau et du courant.
Les blocs sanitaires en paddock 4 et 2 sont accessibles.

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be
Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre
Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB

Quelques petits rappels :

- Aucune voiture ni remorque dans la zone Paddock de Course (P2 = derrière les garages et P4)
- Aucune vente de boissons/nourriture dans l'enceinte du Circuit Zolder. Le catering et les boissons payantes sont fournies exclusivement par les sous traitants autorisés par le Circuit Zolder. Il est strictement interdit de préparer à manger dans un garage.

Motor Silence

Silence moteur absolu :

(500,00 € par infraction constatée – confiscation du véhicule si en piste)

Avant 09H00 et après 18H00 le Samedi	04/04
Entre 12H00 et 13H00 le Samedi	04/04
Avant 10H00 et après 18H00 le Dimanche	05/04

Dégâts aux infrastructures

Ceci est valable pour TOUTES LES SERIES et TOUS LES VEHICULES sans exception

Tout dégât causé aux infrastructures sera à charge de la personne qui l'aura occasionné. (Exemple , le pilote au volant de l'auto qui endommage un rail, quelle que soit la cause de l'incident)

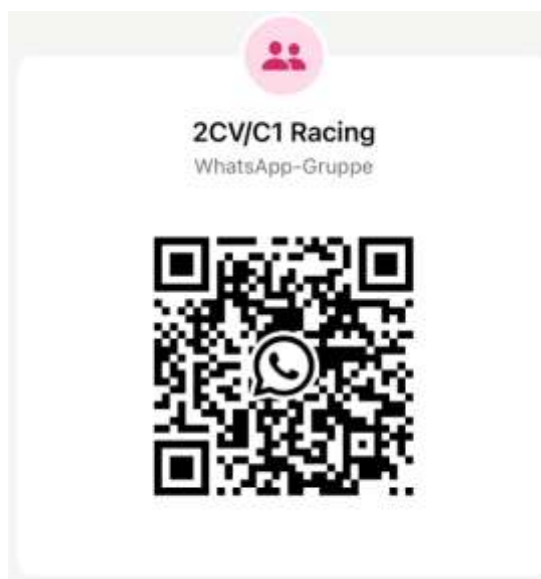
Autres « Laisser Passer » - Accréditations

Laisser Passer « presse » : Sera envoyé par notre press officer (Vincent Franssen) après traitement de la demande d'accréditation [[Click](#)] remplie par avance et renvoyée à Circuit@Bgdc.be.

Autres Laisser Passer, voir Promoteurs des séries

QR Codes

C1 et 2CV , usage obligatoire par le Team dès les essais libres



100Series , usage obligatoire par le Team dès les essais libres



To Do List

Pour tous

Imprimez votre laissez-passer qui sera contrôlé à l'entrée du circuit

Pour les pilotes que vous soyez porteur de licence Belge ou non

- Vous êtes vous inscrits sur IDDSPORT ?
 - o N'oubliez pas que vous pourriez avoir besoin d'accéder votre compte sur place
- Avez-vous votre Licence et si votre licence n'est pas belge, avez-vous envoyé la copie de celle-ci en recto Verso BGDC (Secretariat@Bgdc.be)
- Egalement avez-vous l'autorisation écrite de votre ASN (- ASA -) de participer à une épreuve belge ? Avez-vous envoyé une copie de celle-ci par mail à secretariat@bgdc.be?
- Avez-vous rejoint le groupe Whats App' de votre série , au plus tard lors de votre arrivée sur site ?

Pour les Team Managers

- Est-ce au moins deux personnes de votre team ont rejoint le groupe whatsapp de votre série ?
- Pensez a mettre a jour les publicités de vos autos
- N'oubliez pas de mettre un transpondeur, c'est mieux pour avoir son temps au chrono
- Egalement, s'il vous plait faites respecter l'interdiction TOTALE de mettre des voitures particulières ou des remorques de vos teams derrière les garages quelle que puisse en être la raison, Tous les véhicules doivent en tous temps posséder un laissez passer posé visiblement derrière le pare brise.Cette interdiction permettra de fluidifier le flux à l'installation et surtout au départ des concurrents le samedi, les garages seront d'autant plus vite libre pour le concurrents suivants.
- Ne pas oublier de remettre le Transpondeur dans les heures prévues et en tous les cas avant votre départ même en cas d'abandon !

Nous vous remercions par avance pour la prise de connaissance des briefing

Bonnes Courses !

Belgian Gentlemen Driver's Club – N°Entreprise : 817.576.178 – www.BGDC.be - circuit@bgdc.be
Asbl BGDC – Chaussée de la Verte Voie 18, B-1300 Wavre
Bank : BNP Paribas Fortis / IBAN: BE24 0017 3518 8338 – SWIFT : GEBABEBB